

ARGUMENTAIRE JNPS 2020

Le suicide résulte d'un déséquilibre entre une souffrance et des ressources (internes et environnementales) pour y faire face. Réaffirmer ce postulat permet de définir une prévention qui s'attache autant au développement de ces ressources qu'à la prise en charge de ces souffrances.

Dans une chaîne de prévention du suicide, la création, la restauration ou le maintien d'environnements favorables constituent le socle d'intervention, la finalité étant de créer de l'accueil empathique en tout espace. Le renforcement des compétences psychosociales ne peut suffire à lui seul, puisqu'il expose au risque de renvoyer les personnes à leurs seules responsabilités, et ce d'autant plus que les âges et les milieux de vie sont à différencier.

Le suicide est par nature multifactoriel, sa prévention est par conséquent plurielle et pluridisciplinaire. Elle implique, à des niveaux différents, des professionnels (de différents horizons) mais aussi des élus et des bénévoles ainsi que toutes les personnes qui le souhaitent.

Il nous paraît nécessaire de réaffirmer que la prévention du suicide ne se limite pas à la prévention de la crise suicidaire, relevant essentiellement du champ des soins, au risque d'oublier que la prévention du suicide est l'affaire de tous. Chacun de sa place et à sa place est acteur de prévention du suicide, dans une chaîne articulée de santé globale. Elle implique des professionnels différents, de santé comme d'accompagnement social, rémunérées ou bénévoles.

Les enjeux demeurent sur la participation croisée et la coordination d'acteurs, souvent cloisonnés dans leurs secteurs et en difficulté de reconnaissance mutuelle ; la visibilité des ressources, et leur lisibilité, en serait accrue pour les publics concernés.

Les éléments *probants* sont aujourd'hui nombreux et importants pour écouter et soutenir les acteurs d'une prévention partagée, en tenant compte des besoins spécifiques des différents temps de l'existence personnelle. A partir des expériences de ses adhérents, l'UNPS vous convie à réfléchir aux modalités de travail coordonnées les plus à même de construire une prévention partagée et efficace.